

## Cote d ivoire electric vehicle policy

Dans le cadre de la réglementation de l'activité de véhicules électriques en Côte d'Ivoire l'ARTI et l'APEME-CI ont signé, ce jeudi 22 février, une convention de partenariat. Cet accord a pour objet de fixer le cadre dans lequel elles se sont engagées à collaborer en vue d'apporter une régulation adéquate à l'écosystème de la mobilité électrique en Côte d'Ivoire.

Ce texte représente une première étape dans la définition d'une réglementation en faveur de la mobilité verte en Côte d'Ivoire et bénéficiera lors de cette présentation par l'ARTI, des contributions des organismes privés et publics, parties prenantes de l'écosystème de la mobilité électrique.

Faced with population growth and air pollution in Ivory Coast, the start-up EVTech is raising 4.2 billion CFA francs (around EUR6.4 million) from national and international investors. This financing will enable the deployment of its electric vehicle recharging solutions in this West African country.

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE, March 23, 2023/ EINPresswire / -- Ivory Coast has welcomed a unique event, the first eco-touristic trip with electric cars in the country, by AUTO24, EVTech and Julaya, three local startups that partnered together to push electric vehicles adoption in the country and in sub-saharan Africa.

Integrated, Sustainable and Low Emissions Transport in Côte d'Ivoire. To mitigate GHG emissions in Côte d'Ivoire by accelerating the introduction of electric mobility through revision of the policy and institutional framework; training and capacity building; demonstration of electric vehicles; development of finance schemes and business ...

Dans le cadre de la réglementation de l'activité de véhicules électriques en Côte d'Ivoire l'ARTI et l'APEME-CI ont signé, ce jeudi 22 février, une convention de partenariat.

Cet accord a pour objet de fixer le cadre dans lequel elles se sont engagées à collaborer en vue d'apporter une régulation adéquate à l'écosystème de la mobilité électrique en Côte d'Ivoire.

Dès lors, le Gouvernement ivoirien, a jugé opportun de doter le pays, d'un dispositif juridique et institutionnel approprié qui permettra de prendre en compte toutes les questions liées à l'utilisation des véhicules électriques et aux nouvelles thématiques en matière de transport.

C'est dans ce cadre que l'ARTI s'est rapproché de l'APEME-CI pour bénéficier de son expertise. Il est à noter que l'APEME-CI a œuvré dans la promotion et le développement de la mobilité électrique en Côte d'Ivoire depuis quelques années déjà.



# Cote d ivoire electric vehicle policy

Son expérience avérée dans le domaine de l'électromobilité, ainsi que le réseau d'experts dont elle dispose, a motivé cette convention de partenariat qui permettra un renforcement des actions en faveur d'une réglementation qui devrait aboutir dans les prochains mois.

L'ARTI en sa qualité de régulateur du transport intérieur, se présente comme l'acteur de référence pour, non seulement œuvrer à la mise en œuvre, en synergie avec tous les départements impliqués, d'un cadre réglementaire et institutionnel en faveur de la mobilité électrique, mais également pour établir les indicateurs et normes de qualité de service et de performance en la matière.

L'Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI) a été créée par la Loi n°2014-812 du 16 décembre 2014 telle que modifiée par les ordonnances n°2018-09 du 10 janvier 2018, n°2019-99 du 30 janvier 2019 et 2023-718 du 13 septembre 2023.

Contact us for free full report

Web: <https://hollanddutchtours.nl/contact-us/>

Email: [energystorage2000@gmail.com](mailto:energystorage2000@gmail.com)

WhatsApp: 8613816583346

